

1^{ère} réunion – Le CAIRE Haguenau - 8 septembre 2011 COMPTE-RENDU

PARTICIPANTS

Denis Hommel, président, Adéan
André Erbs, adjoint au maire, ville de Haguenau
Dominique Platz, directeur, CAIRE
Tania Desfossez, CCI
Johann Veron, coordonnateur sécurité routière, ville de Haguenau et / ou Marie Strauss
Florence Huc, environnement et énergie dans les entreprises, Ademe
Céline Moschenros, gestionnaire risques et environnement, centre Hospitalier de Haguenau
Sébastien Schoeffter, Mars IS
Barbara César, JCE
Jean-Yves Ragot, membre d'Alsace Nature section Haguenau
Anne-Lise Collet, Alternative carbone
Virginie Formosa, chargée de mission plan climat, Adéan
Cyril Bur, chargé de projet, Inddigo
Marie Brigeot, chargé de projet stagiaire, Inddigo
Excusé :
Jean-Michel Staerlé, conseiller développement entreprises et territoires, ADIRA

ORDRE DU JOUR

- Définir le potentiel du territoire, les entreprises cibles prioritaires et les objectifs
- Définir la stratégie de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises et le partage des tâches

POINTS CLES

I. Potentiel du territoire

1. Remarques sur la méthodologie de classement des entreprises versus leur potentiel de développement d'actions mobilité

- Distinguer 3 catégories d'établissements prioritaires
 - ➔ POURSUIVRE ET ECHANGER : actions mobilité déjà engagées et organisées, ressource pour échange d'expérience dans le cadre d'un réseau de référents mobilité
 - ➔ STRUCTURER ET ANIMER LA DEMARCHE : actions mobilité ponctuelles, besoin de structurer et de développer la démarche
 - ➔ LANCER LA DEMARCHE : prédisposition à des actions mobilité, potentiellement concernés par une sensibilisation et un pré-diagnostic
- Croiser avec les entreprises ayant effectué un bilan carbone
 - ➔ à ce jour, il n'existe pas de liste officielle comprenant ces données.
- Valider les données sur l'effectif des établissements fournies par la CCI (ce sont les établissements qui sont chargés de mettre à jour les données et ils ne le font pas toujours)
- Intégrer les types d'horaires des salariés
 - ➔ prévu sur la base de la liste des entreprises prioritaires
- Pour le niveau d'accessibilité, voir si l'offre est adaptée en termes de lieux d'arrêt et d'horaires
- Intégrer la politique de prime transport de l'entreprise
- Intégrer le lieu du domicile du salarié
 - ➔ à prévoir dans la phase pré-diagnostic d'une entreprise

2. Renseignements complémentaires sur les entreprises prioritaires

Ville de Haguenau :

- rembourse 50% de la valeur des abonnements de transports en commun et de vélo.
 - avait un site propre de covoiturage, avec peu d'inscrits car la zone géographique concernée était trop restreinte.
Le site de la ville s'est transféré au site du CG67 (mais pas de code spécifique).
 - nouvelle politique de stationnement visant à réduire le stationnement pendulaire. Nombreuses actions écomobilité envers les habitants (parkings vélo sécurisés,
 - participation des agents au challenge vélo au printemps 2011 avec beaucoup de participants.
 - Plan de Déplacement Administration inscrit dans l'Agenda 21.
- Beaucoup d'actions mobilité mais besoin d'un fil rouge. Confirmation du niveau prioritaire.

Hôpital de Haguenau

- second employeur de la ville
 - 3. rembourse 50% de la valeur des abonnements de transports en commun et de vélo.
 - site intranet de covoiturage en place depuis quelques années mais seulement 20 inscrits, a été transféré sur le site du CG67. La difficulté pour l'hôpital à promouvoir le covoiturage est liée à la présence majoritaire des femmes qui ont des enfants et des contraintes de logistique liées.
 - parking vélo sécurisé, bien rempli en été.
- L'hôpital aurait besoin d'accompagnement pour sensibiliser le personnel (notamment cadre) au sein des services et développer ses actions d'écomobilité (besoin en animation).
Confirmation du caractère prioritaire.

Mars : division Mars Information Service (200 pers., cadres en majorité) et division Mars Chocolat (1000 personnes, usine de production)

- verse une prime à tous les salariés quelque soit le mode de transport utilisé en fonction du nombre de kilomètres domicile-travail (représente entre 1€ et 6€ / j)
- directive de groupe visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
Bilan carbone en prévision.

Mars IS déjà bien engagé dans les actions mobilité (groupe interne de 15 personnes volontaires pour le développement et l'animation des actions) :

- action principale = incitation au covoiturage : site interne de covoiturage en place depuis 3 ans (30% des salariés font du covoiturage, objectif = covoiturer au moins une fois / semaine), 40 places de parking à proximité des entrées réservées aux covoitureurs (doublement des places en prévision).
Extension de la centrale interne de covoiturage à tout Mars chocolat en projet
 - autre action = favoriser le vélo : douches à disposition des salariés
- Du fait de ces diverses actions en faveur de l'écomobilité, Mars ne pense pas devoir rester dans la liste des établissements prioritaires mais plutôt en tant qu'apporteur d'expériences. Ils sont intéressés par la création d'un réseau des référents mobilité entreprise pour des échanges d'expériences.

Schaeffler :

- verse une prime à tous les salariés quelque soit le mode de transport utilisé en fonction du nombre de kilomètres domicile-travail
- 2 usines de part et d'autre de la voirie : il faudrait implanter des places de stationnement dédiées au covoiturage sur les 2 parkings.

Usocome :

- verse une prime à tous les salariés quelque soit le mode de transport utilisé en fonction du nombre de kilomètres domicile-travail
- une navette de transport des salariés existe depuis longtemps (mais elle transporte moins de salariés qu'il y a quelques années)

Hypermarché Cora Haguenau :

- Déjà en réflexion sur la mobilité salariés et clients (test Ritmo pendant la fête de l'énergie en octobre, formation à l'éco-conduite envisagée pour ses salariés)
- Travailler à l'échelle de la Zone d'activités du Taubenhof pour l'éventuelle mise en place d'un PDIE. Leroy Merlin et Botanic sont également porteurs sur cette thématique. Par extension cela peut également concerner le camp d'Oberhoffen qui est juste à côté.
- Remarque : la zone du Taubenhof n'est pour l'instant pas bien desservie en transports en commun (Ritmo). C'est à l'étude pour 2013. La zone commerciale de la Zinsel (Auchan) à Schweighouse bénéficie elle d'une desserte Ritmo à la demi-heure entre Haguenau et Schweighouse-sur-Moder.

4. Entreprises prioritaires à rajouter

- Dow France à Drusenheim (siège côté allemand, succursale à Drusenheim, grande mobilité entre les 2 sites pas très distants, intéressant à traiter pour l'aspect transfrontalier).
- De Dietrich Thermique (multi-sites)
Lancement d'une démarche RSE (sept.2011)
Animation bilan-carbone des déplacements domicile-travail par V.Formosa lors de la journée du lancement RSE organisée pour les cadres de l'entreprise (123 participants).
- Roquette
Effectif actuel proche des 500 personnes.
Sera à proximité de la future zone d'activités de Roppenheim (70 ha) et une démarche commune pourrait être envisagée.
- Roppenheim The Style Outlets (village de marque)
Potentiel de 600 salariés. Pas de connexion directe avec des transports en commun L'intérêt est d'arriver en amont du projet pour poser les bases de l'écomobilité et orienter vers de bonnes habitudes. Ouverture prévue au printemps 2012.
- Camp militaire d'Oberhoffen (effectif autour de 3000 personnes). Les militaires, du fait de leur mobilité professionnelle, ont souvent des habitudes de transports urbains et habitent souvent assez loin du camp. (en lien avec la zone commerciale du Taubenhof).
- Base militaire de Drachenbronn (aurait encore une navette bus pour les déplacements domicile-travail des militaires qui habitent le plus loin).
- Hôpital de Wissembourg (nombre important de salariés)
- Etablissement de santé de Brumath (accueille beaucoup de patients).
Beaucoup de salariés viennent de Hoerdt et s'organisent déjà en covoiturage pour s'y rendre.
- Clinique Saint Odile de Haguenau

NB. Il existe une convention des établissements de santé où le développement durable tient une place de plus en plus importante. Un plan de déplacements mutualisé entre plusieurs établissements de santé serait une solution économiquement intéressante (voire une mutualisation avec la ville de Haguenau et pourquoi pas les communes de Brumath et Wissembourg).

5. Zones d'activités prioritaires

- Zone de la Sandlach (Schweighouse sur Moder)
A déjà amorcé une réflexion sur un éventuel PDIE. Contact à prendre avec le Business Club, très actif qui pourrait être un bon relais indispensable.
 - ZAC Brumath Nord + à venir Plateforme départementale
La plateforme départementale prend en compte les principes du développement durable dans son développement.
 - Zone commerciale du Taubenhof
- Toutes les zones d'activités identifiées sont validées
- Rajouter dans la catégorie « actions engagées et organisées » la Zone d'activités du Ried à Hoerdt PDIE porté par le GIE du Ried (réfèrent M. Menaitreau, président) adossé à la communauté de communes de la Basse Zorn (réfèrent Sandrine Bajdeck, agent de développement). Le plan d'actions est défini et les premières actions démarrent).

6. Enlever des entreprises prioritaires

- Match (plateforme logistique de Haguenau)

II. Mission de sensibilisation et d'accompagnement

1. Nature de la mission

La mission doit se focaliser sur la sensibilisation et l'incitation et le pré-diagnostic. Il faut se concentrer sur les moyens humains.

Contact des entreprises prioritaires

- Trouver l'interlocuteur privilégié dans l'entreprise, décideur et porteur de la démarche
- Sensibilisation des interlocuteurs aux intérêts d'agir sur la thématique
- Recensement des actions éventuellement déjà mises en place et des besoins
- Validation de l'intérêt pour travailler plus avant sur l'écomobilité des salariés (pas forcément aller jusqu'à un PDE). Il ne faut pas que la collectivité agisse à la place de l'entreprise. Il faut que l'entreprise ait des besoins et soit intéressée. Solutions d'accompagnement proposées (pré-diagnostic, palettes d'actions, réseau de référents).

Pré-diagnostic (si besoin, les grandes entreprises ont souvent déjà des données)

- Géo-localisation des salariés
- Accessibilité de la zone
- **Potentiel de changement de comportement des salariés**
- Proposition d'axes de travail en fonction des potentiels détectés

Orientation de l'entreprise vers des ressources en fonction de ses besoins

- ou diagnostic complet avec un bureau d'études pour lancement d'un PDE (actions à large spectre)
- ou palette d'actions et de ressources en fonction de thèmes ciblés retenus (co-voiturage, vélo, ...) à constituer.

Remarque : pour la promotion d'un PDE ou d'actions mobilité, c'est l'animation qui compte.

La Cci a expérimenté une animation cantine sur le covoiturage qui a bien fonctionné, cela permet un échange direct avec les salariés (Steelcase).

Suivi des démarches

- évaluation au Temps N+1, retours d'expérience, conseils, remobilisation

Création d'un réseau de référents mobilité entreprise

- Animation du réseau, à intégrer si possible dans le cadre d'autres rencontres d'entreprises (ex. groupe sécurité PROSUR piloté par la CRAM), échanges d'expériences.

Sensibilisation générale des entreprises et des salariés à l'éco-mobilité

- doit être faite quand même, entrera dans le cadre de la communication générale sur l'éco-mobilité en Alsace du Nord (groupe communication)

2. Objectifs de la mission

- Liste des 11 entreprises prioritaires -> à retravailler en fonction des remarques précédentes
- 8000 salariés dans 5 ans couverts par des actions mobilité en entreprise -> validation
- Ne pas fixer d'objectifs en terme de type d'établissement ni de répartition géographique (on travaillera avec ceux qui en ont la volonté).
- Rajouter des objectifs en termes de report de part modale (par exemple % autosolisme vers covoiturage)
- 2 PDE / an -> pas forcément jusqu'à des PDE, mais engagement d'actions éco-mobilité pour 2 entreprises
- 1 PDIE / an -> trop ambitieux car ce sont des démarches complexes et longues -> 1 PDIE tous les 2 ans.
- 1 PDE en 2011 -> identifier l'établissement pilote qui pourrait lancer un PDE rapidement (ville de Haguenau et Hôpital de Haguenau à valider).
- Ajouter un objectif pour le réseau de référents mobilité : nombre de réunions et entreprises participantes

3. Outils

Beaucoup d'outils existent que l'on peut utiliser (se référer également à la note outils).

Argumentaire entreprises

- Bien travailler l'argumentaire. Le mot PDE fait peur (lourdeur de la démarche, coûts). Parler plutôt d'actions mobilité.

Indicateurs

- Etablir un Temps 0 sur la base d'indicateurs (peu nombreux pour pouvoir les suivre).
- Prévoir dès le départ, pour les entreprises qui mènent des démarches mobilité, l'évaluation à un Temps n+1 sur la base des mêmes indicateurs (démarche qui demande du temps mais néanmoins capitale).
- Groupe de travail indicateurs ADEAN + CCI + Ademe

Connaissances juridiques

Le covoiturage pose un certain nombre de questions juridiques : qui est responsable si un accident survient quand un salarié passe en prendre un autre ? S'il s'agit bien d'un déplacement domicile-travail, l'entreprise est légalement responsable car elle met à disposition le site intranet promouvant ainsi la pratique du covoiturage.

Géo-localisation

Voir pour un partenariat avec le CG 67 qui les réalisait lors de la mission PDE CCI/CG67 de Joël Steffen.

- Un 1^{er} contact a été pris par V.Formosa. Ils attendent en retour l'estimation du volume de cartes attendues et le calendrier prévisionnel.
- Pour 2 démarches lancées par an, il faut en approcher beaucoup plus et faire plusieurs pré-diagnostic, bien qu'ils ne soient pas systématiquement nécessaires (5 à 10 / an ?)

Carte d'accessibilité

A faire en prestation complémentaire par un BE ou voir si CG peut aussi le faire.

Questionnaire salariés

Le questionnaire établi par l'ancien chargé de mission PDE CCI/CG67 peut être utilisé et diffusé. A utiliser plutôt dans une phase de diagnostic plus poussé.

4. Montage de la mission

La solution doit être locale et pérenne pour permettre une continuité et un suivi :

- missionner une association locale ayant des compétences d'animation et sur la mobilité. Cela a également l'avantage de la souplesse du dispositif.

Remarque : intégrer la CRAM dans les réflexions.

Prochaine réunion

Vendredi 30 septembre, salle 6 à 14h au CAIRE à Haguenau.

Ordre du jour :

- Valider le contenu de la mission de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises (voir II.1)
- Définir le montage de la mission d'accompagnement des entreprises
- Proposer un calendrier, un budget prévisionnel et le financement
- Evoquer les modalités de contact des entreprises et les points clé de l'argumentaire

ANNEXE : Liste des établissements prioritaires retravaillée